

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY

Siège : Rue des 4 éléments - Pompey

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

Séance du 31 janvier 2019

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le **31 janvier 2019 à 20h30**, à **L'Espace Multi Services Intercommunal**, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président, après convocation légale adressée le **24 janvier 2019**. Le secrétariat de séance a été tenu par M. DETHOU (Champigneulles).

Présents	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	M. MACHADO – MME LOZINGUEZ
<i>Champigneulles</i>	M. DETHOU – M. FELICANI – M. VERGANCE
<i>Custines</i>	MME HENRY – M. JULIEN
<i>Faulx</i>	MME LEPRUN (suppléante de M.GRANDIEU)
<i>Frouard</i>	MME DROUOT – MME FOUET – M. GRANDBASTIEN – MME ROTA – M. TRANCHINA
<i>Lay-St-Christophe</i>	MME BEGORRE-MAIRE
<i>Liverdun</i>	M. BERNARDO – M. DOSE – MME GUENSER – M. HUET – M. KOCH
<i>Marbache</i>	M. MAXANT
<i>Millery</i>	M. BERGEROT
<i>Pompey</i>	M. TROGRIC – M. FALCETTA – MME GEOFFROY – M. KUHN
<i>Saizerais</i>	M. HALLIER
Absents représentés	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	M. LAPORTE à M. MACHADO MME RASCAGNERES-GARCIA à M. MAXANT (Marbache)
<i>Champigneulles</i>	MME PLAYE à M. FELICANI MME SCHWARZ à M. DETHOU
<i>Frouard</i>	M. BARTOSIK à M. TRANCHINA
<i>Malleloy</i>	MME DOUGOUD à MME HENRY (Custines)
Excusés	
<i>Champigneulles</i>	M. MARLIN – MME SCHREIBER
<i>Custines</i>	M. VERY
<i>Frouard</i>	M. BECKER
<i>Lay-St-Christophe</i>	M. MEDART
<i>Liverdun</i>	MME DILLMANN
<i>Montenoy</i>	M. POINT
<i>Pompey</i>	MME VILLEMIN

N°02 – DB du 31/01/2019

Rapporteur : Monsieur le Président

**Travaux d'extension de l'EMI, amélioration de la thermique d'été et de
l'accessibilité aux PMR
Sollicitation des partenaires financeurs**

Le projet d'extension de l'Espace Multiservices Intercommunal, ainsi que l'amélioration de la thermique d'été et de l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite a été approuvé par délibération du Conseil communautaire le 27 septembre 2018.

Cette opération de construction se déroulant sur plusieurs années, une Autorisation de Programme et Crédits de paiement sur 2018-2019-2020, relatifs à la gestion patrimoniale a été approuvée par délibération du Conseil communautaire du 22 novembre 2018.

La présente délibération concerne l'approbation de dépôt de dossier de demande de subvention auprès de nos partenaires financeurs.

Le plan de financement prévisionnel pour les travaux pourrait être :

DEPENSES TRAVAUX	Montant en K€HT	Montant en K€ TTC	RESSOURCES FINANCIERES	Montant en K€HT	%
Extension 200 m2 et adaptation locaux existant	640	768	Partenaires financeurs	250	23%
Amélioration accessibilité PMR	60	72			
Amélioration du confort thermique : Climatisation et vitrages performants	400	480	Autofinancement	850	77%
TOTAL TRAVAUX	1 100	1 320	TOTAL RESSOURCES	1100	100%

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré

AUTORISE le Président à signer l'ensemble des documents nécessaires aux dossiers de demande de subvention.

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance

le dit jour

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGRIC